



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-42703>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-42703**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Franconville-la-Garenne

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MISSION DE MAITRISE D'oeUVRE POUR LA RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE MONTÉDOUR

Description : Le présent concours de maîtrise d'oeuvre a pour objet la démolition des actuelles installations et la reconstruction de bâtiments neufs créant ainsi 16 classes réparties comme suit : 10 classes élémentaires et 6 classes maternelle, afin de constituer un nouveau groupe scolaire permettant la montée pédagogique à l'ensemble des élèves au sein de la même école. Il s'agit d'un concours de maîtrise d'oeuvre sur avant-projet sommaire. Le détail des missions confiées au titulaire figure au règlement de concours - phase candidature. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

Identifiant de la procédure : 51e71938-8e2f-4aec-a957-21b57f9f2845

Identifiant interne : 24BA01

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : - Un architecte (inscrit à l'ordre) au moins, mandataire du groupement - Un ou plusieurs Bet spécialisés dans les domaines suivants : - Structure - électricité - Chauffage - Thermie - Ventilation - Plomberie - Bim (niveau 3) - Hqe - Acoustique - Cuisiniste étant précisé en cas de groupement que l'un des membres peut réunir plusieurs compétences

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : MISSION DE MAITRISE D'oeUVRE POUR LA RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE MONTÉDOUR

Description : Le présent concours de maîtrise d'oeuvre a pour objet la démolition des actuelles installations et la reconstruction de bâtiments neufs créant ainsi 16 classes réparties comme suit : 10 classes élémentaires et 6 classes maternelle, afin de constituer un nouveau groupe scolaire permettant la montée pédagogique à l'ensemble des élèves au sein de la même école. Il s'agit d'un concours de maîtrise d'oeuvre sur avant-projet sommaire. Le détail des missions confiées au titulaire figure au règlement de concours - phase candidature. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

Identifiant interne : S-PF-1446837

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : -La lettre de candidature (Dc1 ou document équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier l'ensemble des membres du groupement. -Une déclaration de chaque membre du groupement (formulaire Dc2 ou document équivalent). -Une déclaration sur l'honneur du candidat ou de chaque membre du groupement attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique et qu'il est en règle au regard des articles L5212- 1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Il est précisé que le Dc1 dans sa version du 26 octobre

2016 ou le Dume intègrent une déclaration sur l'honneur attestant que chaque cotraitant ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux précédemment mentionnés. Par conséquent, les candidats qui utiliseront le formulaire Dc1 ou un Dume n'auront pas à fournir une telle déclaration. -Un document d'habilitation du mandataire par les autres membres du groupement. -Copie de l'Attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine en cours de validité

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : -Déclaration appropriée de banques ou attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle de chaque membre du groupement. (Annexe Dc2) -Chaque membre du groupement fournit une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : -Chaque membre du groupement fournit une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel (Annexe du Dc2) - Chaque membre du groupement fournit une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont il dispose pour la réalisation du contrat. (Annexe du Dc2) Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques, économiques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les mêmes documents (à l'exception du Dc1) permettant d'apprécier leurs capacités technique, professionnelle, économique et financière ainsi qu'une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché. Pour Le Mandataire (Architecte) : Une Note De 2 Pages Maximum Hors Annexe (A4 Recto-Verso) Presentant La Composition De L'Equipe, La Repartition Des Competences Par Rapport Aux Missions A Realiser : Organisation et rôle tenu par chaque cotraitant dans l'exécution du marché (moyens adoptés pour répondre de manière qualitative, réactive et ciblée aux demandes émanant de la maîtrise d'ouvrage ou aux aléas de l'opération) ; Moyens humains et matériels de chaque membre de l'équipe) et, en annexe, le Cv des personnes qui suivront le projet (indication des diplômes, certificats, qualifications, formations). Cadre De Reponse 1 (Excel) : le cadre de présentation des candidatures à compléter (mandataire + cotraitants). Cadre De Reponse 2 (Powerpoint) : Trois références d'opération maximum (reprenant les 3 références du cadre de présentation), réalisées ou en cours de

réalisation, sont présentées par le mandataire au format paysage. Les candidats citeront en priorité les références portant sur des opérations de construction neuve de groupe scolaire. En second lieu, les candidats peuvent proposer des références d'importance équivalente (en termes de coûts des travaux et/ou surfaces) portant sur d'autres domaines de construction d'Erp. Les concours sans suite ne seront pas considérés comme une référence valable. La maîtrise d'ouvrage insiste sur la lisibilité du document, en particulier des textes et éventuels schémas. Pour Chacun Des Cotraitants (Autres Membres De L'Equipe) : Cadre De Reponse 1 : le cadre de présentation des candidatures à compléter

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 0

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1446837>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : 6 membres au titre des représentants de l'acheteur et de la maîtrise d'ouvrage :

Membres du jury : - Maire de Franconville-la-Garenne, Président de la Cao, ou son représentant ;

Membres du jury : - Les cinq (5) membres élus de la commission d'appel d'offres (Cao) ;

Membres du jury : 3 membres au titre des personnes possédant la qualification exigée des candidats ou une qualification équivalente

Membres du jury : A ce jour, les membres possédant la qualification exigée des candidats ne sont pas encore désignés

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Le montant de la prime à verser aux participants est de : 100 000 euro(s) TTC correspondant à des prestations de niveau Avant-projet sommaire. Le candidat ayant remis les éléments

demandés recevra une prime dont le montant est indiqué au règlement de concours. Le jury pourra proposer la réduction ou la suppression des indemnités à verser aux participants dont les prestations seraient jugées incomplètes ou non conformes au règlement de concours. Dans le cas où son offre serait incomplète ou ne répondrait pas aux conditions définies dans le règlement de concours, une réduction ou suppression de la prime pourra être effectuée par l'acheteur. Des échantillons ou maquettes sont exigés dans les conditions du règlement de concours

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requête

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1446837>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 14/05/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Franconville-la-Garenne

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Franconville-la-Garenne

Numéro d'enregistrement : 21950252300018

Adresse postale : 11, rue de la Station

Ville : Franconville-La-Garenne

Code postal : 95130

Pays : France

Point de contact : MELKI Xavier

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0139326600

Adresse internet : <http://www.ville-franconville.fr/Mairie>

Profil de l'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Ville de Franconville-la-Garenne

Numéro d'enregistrement : 1666951

Adresse postale : 11, rue de la Station

Ville : Franconville-La-Garenne

Code postal : 95130

Pays : France

Adresse électronique : marches@ville-franconville.fr

Téléphone : 0139326702

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 670655

Adresse postale : 2-4 bd de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d637580e-c589-4d93-b844-fa585b71e413 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 11/04/2024 à 11:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/04/2024